

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : FESTIVAL de COLMAR Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

Adresse de l'entreprise Mairie de Colmar 68000 COLMAR Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET* Néant *

				Exercice N clos le 31072009		N-1 31072008			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 288	AG	3 288				
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	27 507	AU	25 800	1 707		4 816	
Immobilisations en cours	AV		AW						
Avances et acomptes	AX		AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières *	BH		BI					
TOTAL (II)	BJ	30 795	BK	29 088	1 707		4 816		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	25 353	BU	20 986	4 367		2 751
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	192	BW	192			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	77 189	BY	77 189			99 582
		Autres créances (3)	BZ	117 991	CA	117 991			85 921
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	63 254	CE	63 254			
Disponibilités		CF	238 582	CG	238 582			250 267	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	514	CI	514			4 687	
TOTAL (III)	CJ	523 075	CK	20 986	502 089		443 207		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	553 870	IA	50 074	503 796		448 023	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Sage France - http://www.sage.fr

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

2

BILAN - PASSIF avant répartition

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Sage France - http://www.sage.fr

Désignation de l'entreprise		FESTIVAL de COLMAR		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC				
	Réserve légale (3)	DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/>)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG	302 992	302 992		
	Report à nouveau	DH	(61 985)	(87 759)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	14 241	25 774		
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK	24 515			
	TOTAL (I)	DL	279 763	241 007		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8	129		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	183 164	143 163		
	Dettes fiscales et sociales	DY	40 410	50 561		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	450	13 162		
Compte régul.	EB					
Produits constatés d'avance (4)	EB					
TOTAL (IV)	EC	224 033	207 016			
Écarts de conversion passif*	ED					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	503 796	448 023			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC				
		ID				
		IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	224 033	207 016		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	8	129			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : FESTIVAL de COLMAR								Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 347	FB		FC	2 347	3 093	
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE		FF			
		FG	344 273	FH		FI	344 273	425 814	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	346 620	FK		FL	346 620	428 906	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	592 980	485 393	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	89	67	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 957	5 080	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	947 646	919 447
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT	89	67	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 181	756	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 616)	914	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	792 755	756 909	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 735	2 254	
	Salaires et traitements*					FY	77 755	92 050	
	Charges sociales (10)					FZ	17 607	25 982	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	4 165	4 514
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	24 515	
	Autres charges (12) dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (Report en AZ)		AZ				GE	15 672	15 132
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	935 859	898 577
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	11 787	20 870	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 665	942	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	66	2	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	724	4 027	
Total des produits financiers (V)						GP	2 454	4 971	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		2	
	Différences négatives de change					GS		66	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU		68	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 454	4 904	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	14 241	25 774	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Sage France - http://www.sage.fr

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise		FESTIVAL de COLMAR		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	950 100	924 418		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	935 859	898 644		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	14 241	25 774		
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	2 746	5 009
			- Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	3 000	1 000
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	15 634	15 040
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Sage France - http://www.sage.fr

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ANNEXE

AU BILAN

ARRETE AU 31.07.2009

- I MODE ET METHODE D'EVALUATION

- II COMPLEMENTS D'INFORMATIONS DE L'ACTIF

- III COMPLEMENTS D'INFORMATIONS DU PASSIF

- IV COMPLEMENTS D'INFORMATIONS DIVERS ET
RESULTATS

I - MODE ET METHODES D'EVALUATION

A) PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés selon les critères suivants :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont présentés en conformité avec les règles générales résultant des dispositions du Plan Comptable Général.

B) METHODE D'EVALUATION

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

Les composants sont identifiés dans les comptes que s'ils représentent un élément substantiel de l'immobilisation et que la différence de la durée d'utilisation entre celle du composant et celle de l'immobilisation est significative.

L'amortissement des immobilisations a été calculé sur la durée d'usage des biens et selon la méthode linéaire.

Les créances et dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours de change lors de l'arrêté des comptes. Les écarts de conversion « Actif » représentant des pertes latentes sont provisionnés à 100%. Les gains de change latents sont constatés en écart de conversion « Passif ».

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

C) CHANGEMENT DE METHODE

Les comptes présentés en 2009, ont été arrêtés comme ceux de 2008.

II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS DE L'ACTIF

A) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont composées de programmes informatiques, amortis sur une durée de trois ans, de € 3 288.13.

B) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Mouvement des immobilisations

La ventilation des mouvements par nature est présentée ci-jointe.

Modification des amortissements

La ventilation des dotations et des diminutions d'amortissements est présentée ci-jointe.

La durée d'utilisation des immobilisations retenue pour le calcul des amortissements est la suivante :

- Matériel de bureau 3 ans
- Matériel de transport 5 ans

C) IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Néant

D) STOCKS

Les fournitures et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. La valeur brute des éléments du stock a été déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré.

En cas de valeur vénale inférieure à la date de clôture de l'exercice, lesdits éléments ont été dépréciés pour ajustement par voie de provision.

E) CREANCES

L'échéancier des créances à la date de clôture est donnée en annexe.

Aucune créance et aucun crédit ne sont consentis aux dirigeants sociaux.

F) CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance, d'une somme totale de 514 € se composent de charges d'assurance véhicule 514 €.

G) PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir, d'une somme totale de 93 947 € se présentent, par nature de créances, comme suit :

- créances rattachées aux clients	
Factures à établir	0
- autres créances	
RRR à obtenir – avoirs non reçus	0
TVA s/ factures non parvenues	8 947
Subvention Conseil Régional Alsace	35 000
Subvention Conseil Général Haut-Rhin	40 000
Subvention D. R. A. C.	10 000
- Disponibilités	
Intérêts courus à percevoir	705

H) COMPTES DE REGULARISATION

Néant

I) ECARTS DE CONVERSION ACTIF

Aucun écart de conversion « Actif » n'a été constaté en fin d'exercice.

III - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS DU PASSIF

A) RESERVES

Elles ont été réalisées par des apports d'associations dissoutes ou pour poursuivre l'objet social de l'association :

- Ass. Culture et Loisirs – Section Festival	01.12.1995	55 368.72
- Ass. des Amis du Festival de Colmar - Munchinger	30.06.1997	5 953.66
- Ass. Jeunesse Musicale de France en Alsace	20.01.1999	11 721.23
- Fondation Vladimir SPIVAKOV	15.07.1999	91 469.41
- Fondation Vladimir SPIVAKOV	16.12.2000	91 469.41
- Fondation Vladimir SPIVAKOV	14.07.2002	20 500.00
- Fondation Vladimir SPIVAKOV	18.10.2002	<u>26 510.00</u>

TOTAL **302 992.43**

B) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Aucune provision pour risque et charge n'a été constituée cet exercice.

Les provisions de congés payés du personnel permanent sont constatées dans les charges à payer rattachées aux dettes.

FONDS DEDIES SUR SUBVENTION

Le montant de la subvention, soit 24 515 euros, accordée par la Ville de Colmar pour réaliser le projet des masterclasses, non organisé en 2009, a été inscrit au passif pour constater la quote-part non consommée des ressources affectées.

C) DETTES

L'échéancier des dettes est présenté ci-joint.

Aucune sûreté réelle n'a été donnée pour les dettes.

D) CHARGES A PAYER RATTACHEES AUX DETTES

Ces charges de € 91 645.- se décomposent comme suit :

- Dettes auprès des établissements de crédit	8
- Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	89 530
- Dettes Sociales	237
- Dettes Fiscales	1 870
- Dettes sur immobilisations	0
- Autres dettes	0

E) PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Aucun « produits constatés d'avance » n'a été constaté, à la clôture de l'exercice.

F) ECART DE CONVERSION PASSIF

Aucun écart de conversion « Passif » n'a été constaté, à la clôture de l'exercice.

IV - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS DIVERS ET RESULTAT

A) ENGAGEMENTS

Les engagements donnés ou reçus présentés ci-après n'ont aucun lien avec l'Association ou ses dirigeants :

ENGAGEMENTS DONNES

- Loyers de crédit bail mobilier 0 €

ENGAGEMENTS RECUS

Mr Yves Muller dispose des licences d'entrepreneur de spectacles de catégorie 2 (n° 2-1017241), catégorie 3 (n° 3-1017242), commission du 18 juin 2008, valable 3 ans, légalement obligatoire pour permettre l'organisation du festival, et de ce fait supporte à titre personnel la responsabilité sur la gestion du festival.

B) INDEMNITES RETRAITE

La société n'a pris aucun engagement en matière de pensions, retraites et indemnités assimilés qui n'ait fait l'objet de provision correspondante.

Le montant de l'engagement de l'indemnité de départ à la retraite, résultant de l'application de la Convention Collective des Entreprises Artistiques et Culturelles, s'élève, au 31.07.2009, à € 0.-, charges sociales incluses.

Elle a été évalué sur les bases et hypothèses suivantes :

- calcul individuel, rémunération avec gratification, base août 2009 avec prorata du temps de présence à cette date.
- la revalorisation des salaires s'annule par l'actualisation.
- le taux de rotation appliqué est de 100% du fait d'un turn-over lié à l'activité artistiques de l'association.
- le taux de survie, en fonction de l'âge du salarié.

C) CREDIT BAIL

Les redevances de crédit-bail versées durant cet exercice s'élèvent à € 2 383.-.

Le tableau annexé indique la nature des contrats et permet la comparaison entre les coûts d'acquisition propre et ceux par le crédit-bail.

G) EFFECTIF

La situation de l'effectif au cours de l'exercice se présente comme suit :

<i>CATEGORIES</i>	<i>EFFECTIF</i> (exprimé en équivalent temps plein)
Cadres (et assimilés)	0
Agents de maîtrise (temps partiel)	0
Employés (temps partiel)	<u>0</u>
TOTAL	0

Ainsi que 29 artistes intermittents à raison de 240 h et 1 personne pour distribution de prospect 84 h

H) PRODUITS D'EXPLOITATION

Billetterie	311 240
Produits annexes	19 380
Subventions	353 701
Partenariat	255 279
Autres produits de gestion courante	7 957
Reprise sur provisions	89
Transferts de charges	<u>0</u>
TOTAL	947 646

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Sage France - http://www.sage.fr

CADRE A										IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant <input type="checkbox"/> *							
Désignation de l'entreprise : FESTIVAL de COLMAR												1		2		3							
INCORP.										TOTAL I		CZ		D8		D9							
Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		KD		3 288		KE		KF					
CORPORELLES										TOTAL III		LN		29 805		LO		1 057					
FINANCIÈRES										TOTAL IV		LQ		LR		LS							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG		33 093		ØH		ØJ		1 057					
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence							
										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
INCORP.										TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7					
Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		IO		LV		3 288		LW		IX			
CORPORELLES										TOTAL III		IY		NG		3 355		NH		27 507			
FINANCIÈRES										TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										14		ØK		3 355		ØL		30 795		ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise FESTIVAL de COLMAR Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	3 288	PF		PG		PH	3 288
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	12 668	QI	3 300	QJ		QK	15 968
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	12 321	QM	865	QN	3 355	QO	9 832
Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL III		QU	24 989	QV	4 165	QW	3 355	QX	25 800
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	28 277	ØP	4 165	ØQ	3 355	ØR	29 088

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	
Frais d'établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6						R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4						S4
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T2						T2
Inst. techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am.divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7						U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5						V5
	Mat. bureau et inform.mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3						W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	X1						X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						X8
Frais d'acquisition de titres de participations Total IV	NL			NM			NO						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ					NZ

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

Sage France - http://www.sage.fr 1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : FESTIVAL de COLMAR			Néant <input type="checkbox"/>				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	77 189	77 189		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	30 851	30 851	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	87 140	87 140		
	Charges constatées d'avance		VS	514	514		
	TOTAUX			VT	195 694	VU	195 694
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	8	8		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	183 164	183 164			
Personnel et comptes rattachés		8C	825	825			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	24 917	24 917			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 795	4 795		
	Obligations cautionnées		VX				
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	9 873	9 873			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	450	450			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	224 033	VZ	224 033	
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

FESTIVAL DE COLMAR

IMMOBILISATION EN CREDIT BAIL AU 31.07.2009 ENGAGEMENT DE CREDIT BAIL
(en milliers de euros)

DESIGNATION	DATE DU CONTRAT	SOCIETE CONTRAT	COUT ENTREE	AMORTISSEMENTS		VALEUR NET COMPTABLE	REDEVANCE PAYEE		REDEVANCE A PAYER			TOTAL PAYER	PRIX ACHAT RESIDUEL	DATE FIN CONTRAT
				CUMUL 01/01	DE EXERCICE 31/12		EXERCICE	CUMUL	A 1 AN	1 à 5 ANS	+ 5 ANS			
<u>LOGICIEL</u>														
Log. Billeterie			0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL														
<u>MATERIEL BUREAU</u>														
serveur HP proliant	14,06,05	CM-CIC	5,80	5,8	0,0	5,80	0,00	6,28	0	0	0	6,28	0,00	14,06,2008
imp billet+ pct+ ecran	12,06,06	CM-CIC	8,87	6,4	2,47	8,87	0,00	9,52	0	0	0	9,52	0,00	12,06,2009
			14,67	12,2	2,47	14,67	0	15,8	0	0	0	15,80	0,00	
TOTAL GENERAL			14,67	12,2	2,47	14,7	0	2,38	15,8	0	0	15,8	0	



5 rue Bertrand Monnet BP 70588 - 68008 Colmar Cedex
Tél. 03 89 22 99 00 - Fax : 03 89 22 99 10
E-mail : hlbcofime@hlb-cofime.com

FESTIVAL INTERNATIONAL

DE COLMAR

8, rue KLEBER

68000 COLMAR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Juillet 2009

FESTIVAL INTERNATIONAL

DE COLMAR

8, rue KLEBER

68000 COLMAR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Juillet 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **FESTIVAL INTERNATIONAL DE COLMAR**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

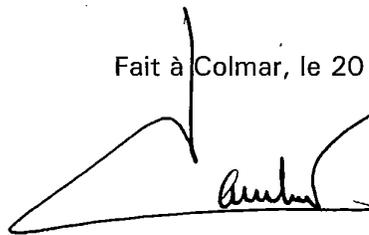
- nous avons procédé à l'analyse des principes comptables appliqués, de la présentation d'ensemble des comptes, ainsi que du caractère raisonnable des estimations significatives retenues.
- nous nous sommes assurés de la réalité des subventions perçues et de leur correcte imputation sur l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

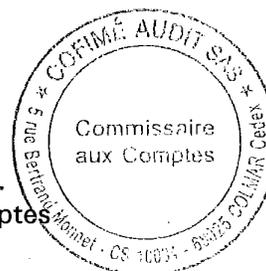
III - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Colmar, le 20 Janvier 2010



COFIME AUDIT S.A.S.
Commissaire aux comptes
Philippe LAMBERGER





AUDIT LÉgal & CONTRACTUEL

5 rue Bertrand Monnet BP 70588 - 68008 Colmar Cedex
Tél. 03 89 22 99 00 - Fax : 03 89 22 99 10
E-mail : hlbcofime@hlb-cofime.com

FESTIVAL INTERNATIONAL

DE COLMAR

8, rue KLEBER

68000 COLMAR

RAPPORT SPECIAL

Exercice clos le 31 Juillet 2009

FESTIVAL INTERNATIONAL

DE COLMAR

8, rue KLEBER

68000 COLMAR

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Juillet 2009

Mesdames, Messieurs les Membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 Juillet 2009.

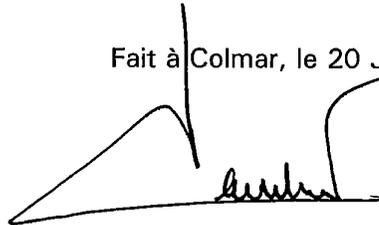
Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.



Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les conventions conclues au cours de l'exercice sont exposées dans le tableau annexé.

Fait à Colmar, le 20 Janvier 2010



COFIME AUDIT S.A.S.
Commissaire aux comptes
Philippe LAMBERGER



**FESTIVAL INTERNATIONAL DE COLMAR
LISTE DES CONVENTIONS**

PERSONNES INTÉRESSÉES	NATURE ET OBJET	MODALITES	MONTANT
VILLE DE COLMAR en ses représentants Mme Christiane CHARLUTEAU, Administrateur et Adjoint au Maire Mme Delphine MANN, Administrateur et Adjoint au Maire M. Jean-Paul SİSSLER, Administrateur et Adjoint au Maire Mme Nicole COURATIER, Administrateur et Conseiller municipal Mme Marie-France HUBER, Administrateur et Conseiller Municipal M. Yves MULLER, Président et Membre désigné par le Conseil Municipal	Subvention de fonctionnement	Votre Association a perçu une somme de	229 128 €
	Vente de billet pour les concerts	Votre Association a vendu des places de concert pour la somme de	10 730 €
	Refacturation de charges courantes	Votre association a supportée diverses prestations pour un montant de	17 515 €
CONSEIL REGIONAL D'ALSACE en son représentant Mme Odile ULHRICH-MALLET, Administrateur	Subvention de fonctionnement	Votre Association a perçu une somme de	70 000 €
CONSEIL GENERAL DU HAUT-RHIN en son représentant Mme Brigitte KLINKERT, Administrateur	Subvention de fonctionnement	Votre Association a perçu une somme de	40 000€
	Vente de billet pour les concerts	Votre Association a vendu des places de concert pour la somme de	3 324 €
	Produits divers	Votre Association a comptabilisé divers produits pour la somme de	190 €
BANQUE POPULAIRE DU HAUT-RHIN en son représentant M. Thierry CAHN, Administrateur	Partenariat	Votre Association a perçu une somme de	570 €
	Vente de billet pour les concerts	Votre Association a vendu des places de concert pour la somme de	1 420 €
DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE en son représentant M. Francis HIRN, Administrateur	Partenariat	Votre Association a perçu une somme de	14 800 €
	Vente de billet pour les concerts	Votre Association a vendu des places de concert pour la somme de	12 184 €
	Produits divers	Votre Association a comptabilisé divers produits pour la somme de	152 €
	Diverses charges courantes	Votre association a supportée diverses prestations pour un montant de	16 137 €
CREDIT MUTUEL DU DISTRICT DE COLMAR en son représentant M. Pierre HUSSHERR, Administrateur	Partenariat	Votre Association a perçu une somme de	15 068 €
	Vente de billet pour les concerts	Votre Association a vendu des places de concert pour la somme de	15 884 €
	Produits divers	Votre Association a comptabilisé divers produits pour la somme de	30 €
ALSABAIL en son représentant M. Guy DAESSLE, Administrateur	Partenariat	Votre Association a perçu une somme de	7 772 €
	Vente de billet pour les concerts	Votre Association a vendu des places de concert pour la somme de	1028 €
	Divers Produits courants	Votre Association a comptabilisé divers produits pour la somme de	76 €
ACCENT 4 en son représentant M. Hubert METZGER, Administrateur	Refacturation de charges courantes	Votre association a supportée diverses prestations pour un montant de	2 460 €

